

ELECTION AU CONSEIL NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
C.N.E.S.E.R. 2011
SCRUTIN DU 22 MARS 2011



Programme de la liste présentée par la
**FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
(AUTONOMESUP-CSEN)**

La Fédération AutonomieSup rassemble, **en toute indépendance**, toutes celles et tous ceux qui défendent un vrai statut d'universitaire dans une Université digne de ce nom. L'Université a la double mission de faire progresser la connaissance par la recherche et de la transmettre au plus haut niveau en développant l'esprit critique et les facultés d'analyse et de synthèse. Les universitaires ne forment pas une caste privilégiée, mais sont fiers de jouer un rôle essentiel dans le développement du pays.

La Fédération rappelle son attachement à un ministère de plein exercice pour l'enseignement supérieur et la recherche : puisque la recherche et l'innovation sont les moteurs d'une économie de l'intelligence à forte valeur ajoutée, l'enseignement supérieur et la recherche doivent être associés en un grand ministère autonome.

Le CNESER doit retrouver le rôle qui lui est dévolu par les textes réglementaires, en particulier **son pouvoir de proposition**, alors que dans la pratique le Ministère mène les concertations ailleurs et ne consulte le CNESER que pour la forme en fin de procédure.

Indéfectiblement attachés à la qualité de l'enseignement supérieur et à la valeur des diplômes, nous voulons des cursus universitaires cohérents, alors qu'ils ont été dégradés par les dernières réformes démagogiques et qu'ils sont menacés par de nouvelles réformes, et en particulier par la fusion incontrôlée des masters recherche et des masters professionnels. Au nom de la qualité de l'enseignement, nous demandons le maintien de **l'Agrégation et le retour à un vrai CAPES**. La nécessaire harmonisation des cursus d'odontologie et de médecine doit conduire à la mise en place d'un internat qualifiant en odontologie fondé sur les six disciplines cliniques reconnues par le CNU.

L'indépendance des enseignants dans le respect de leur statut national est un point fondamental. **Le droit à la recherche pour tous les universitaires** et, pour les professeurs et MdC HdR, à la direction des thèses, doit être effectif, ce qui implique **l'indépendance des directeurs de thèse** face aux écoles doctorales. **Tous les universitaires et tous les PRAG ou PRCE docteurs doivent être électeurs de plein droit** dans les instances qui gèrent la recherche. Face aux dérives de l'AERES constituée dans l'opacité, nous exigeons le maintien des prérogatives du CNU dans l'évaluation des collègues, qui ne sauraient être jugés que par leurs pairs dans le cadre de leur discipline entendue au sens strict, y compris pour l'attribution des Primes d'Excellence Scientifique détournées de leur objet dans bien des universités. Dans le domaine médical, compte tenu de la dégradation de l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires, nous privilégions les aménagements de fin de carrière, le consultanat, la retraite hospitalière et la revalorisation du statut de MCUPH. Nous veillerons à ce que toutes les facultés de médecine maintiennent leurs activités d'excellence au service de la population malgré les contraintes financières qui pèsent sur les CHU. Notre ambition est que la médecine française reste ou redevienne la meilleure du monde.

Fédération de syndicats disciplinaires, AutonomieSup est la seule force qui défende le respect de la **spécificité des disciplines** et le retour à de **vraies commissions de spécialistes**. Pour lutter contre l'arbitraire de certains présidents et des formes insidieuses de harcèlement, nous continuons de demander un médiateur national des universités.

En ce qui concerne les moyens, **la Fédération AutonomeSup demande :**

- **des crédits à la hauteur des défis internationaux**, en intégrant la recherche appliquée, mais sans oublier la recherche fondamentale et la documentation scientifique qui doit faire l'objet d'un rattrapage ;
- **une revalorisation des traitements et des primes** pour mettre fin à notre déclassement par rapport à d'autres corps de la fonction publique et pour offrir aux jeunes doctorants (revalorisation du montant des contrats) et aux jeunes docteurs des perspectives de carrière attrayantes (développement des post-doc, allègement du service des nouveaux MdC durant les trois premières années) ;
- **le statut hospitalo-universitaire** doit bénéficier d'évolutions favorables au sein des CHU pour conserver l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires indispensable à la santé publique ;
- **la nécessaire harmonisation des cursus d'Odontologie et de Médecine** doit conduire à la mise en place d'un internat qualifiant en Odontologie fondé sur les six disciplines cliniques reconnues par les CNU.
- **en dépit du plan carrière, il reste des blocages à tous les niveaux** (classe exceptionnelle, 1^{ère} classe des professeurs, hors classe des MdC) et nous demandons un plan national de transformation par intégration dans le corps des MdC pour les PRAG ou PRCE docteurs et qualifiés par le CNU ;
- **une application loyale et réelle du référentiel** des tâches pédagogiques ou administratives pour tous les enseignants, y compris les PRAG et PRCE ; pour ces derniers, nous avons obtenu il y a plusieurs années la possibilité d'un contrat de préparation de thèse diminuant de moitié leurs obligations statutaires et nous demandons la multiplication de ce type de contrat ;
- **une amélioration des possibilités de mutation.**

Pour l'habilitation des formations, qui constitue une des prérogatives du CNESER, nous continuons de lutter contre les habilitations de complaisance qui dévalorisent les diplômes français nationaux. L'AERES doit avoir un mode de fonctionnement plus transparent.

Nous exigeons une **cohérence nationale de la politique universitaire** : on ne peut dans le même temps multiplier les délocalisations et vouloir regrouper les universités, parfois en dépit des réalités géographiques. Les **PRES** doivent correspondre à de vrais projets scientifiques, économiques et industriels, et non servir d'instrument à des restructurations inavouées. Ces restructurations ne peuvent se faire sans une réelle concertation (et consultation) des personnels.

La Fédération AutonomeSup, seule force réellement indépendante et autonome représentée dans toutes les instances (CNESER, CTPU, CNU...) prend l'engagement de défendre la qualité de l'enseignement supérieur français, l'indépendance des universitaires et le plein exercice de leur statut national.

Apportez-nous vos voix, sans les disperser sur des organisations non représentatives et qui ne sont pas sur le terrain pour vous défendre, afin d'accroître nos moyens de défendre votre point de vue.

**FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX
EN VOTANT MASSIVEMENT POUR CETTE LISTE**